

RAPPORT D'ACTIVITE 2023

SESSAD

Mai 2024

ALPYSIA

ZA Park Nord – Les Pléiades n°21

Route de la Bouvarde

74370 EPAGNY – METZ-TESSY

Tel : 04 57 98 20 20

contact@alpysia.org

alpysia.org





Table des matières

1. INTRODUCTION.....	3
2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / SERVICE.....	4
2.1. Rappel des autorisations	4
2.2. Public accompagné	4
2.3. Projets menés en 2023.....	5
3. ACTIVITE	5
3.1. Activité.....	5
3.2. Admissions et sorties.....	6
4. DEMARCHE QUALITE.....	7
4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations	7
4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité	8
4.3. Démarche d'évaluation.....	9
5. RESSOURCES HUMAINES	9
5.1. ETP par établissement ou service.....	9
5.2. Mouvements du personnel	10
6.1. Développement des compétences	10
8. CONCLUSION	11



1. INTRODUCTION

Créé en août 1993, le Service d'Éducation Spécialisée et de Soins à Domicile (SESSAD) Guillaume BELLUARD, intervient sur un rayon de 30 kilomètres autour de Cran-Gevrier.

Le SESSAD est situé sur le site Guillaume Belluard (3 avenue du Capitaine Anjot, 74960 CRAN GEVRIER)

Le SESSAD fait partie du Pôle Accompagnement à Domicile (PAD) qui regroupe 3 services et 1 équipe mobile.



Le Groupe d'entraide mutuelle (GEM) Atout Club est rattaché au GEM.

Au 31 décembre 2023, la capacité autorisée par l'ARS et le conseil départemental de Haute-Savoie est de 6 places.

L'ADIMC a signé en 2022 avec l'ARS et le Conseil Départemental de Haute-Savoie, un Contrat Pluri Annuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) qui l'engage sur la période quinquennale 2022-26.



2. PRESENTATION DE L'ETABLISSEMENT / SERVICE

2.1. Rappel des autorisations

SESSAD	
Date d'ouverture	20 août 1993
Date de dernier renouvellement de l'autorisation	Arrêté ARS du 20/12/2016 portant renouvellement pour 15 ans à compter du 03/01/2017
Nombre de places autorisées	43 places

2.2. Public accompagné

SESSAD	
Nombre de personnes accompagnées	51
Nombre d'hommes	33
Nombre de femmes	18
Moyenne d'âge	11 ans
Nombre de personnes présentant une déficience intellectuelle	5
Nombre de personnes atteintes d'autisme et d'autres TED	2
Nombre de personnes présentant des troubles psychiques	7
Nombre de personnes présentant des troubles du langage et des apprentissages	29
Nombre de personnes présentant des déficiences auditives	1
Nombre de personnes présentant des déficiences visuelles	3
Nombre de personnes présentant des déficiences motrices	17
Nombre de personnes présentant des déficiences métaboliques	0
Nombre de personnes cérébro-lésées	3
Nombre de personnes polyhandicapées	0
Nombre de personnes atteintes de troubles du comportement et de la communication	21
Nombre de personnes présentant d'autres types des déficiences	1



2.3. Projets menés en 2023

Faits marquants

L'ex ADIMC 74 avait lancé mi-2022 la réécriture du projet associatif et de l'ensemble des projets de services et d'établissements dont celui du SESSAD pour 5 ans (2023-2027).

- Le projet de service du SESSAD a été validé en 2023.
- Le 23 mai 2023 a eu lieu la fusion de l'ADIMC 74 avec l'ADIMCP 38 pour devenir Alpysia avec pour territoire d'intervention l'Arc Alpin (Haute-Savoie, Savoie et Isère).
- A l'occasion de la fusion et du nouveau projet associatif, l'Unité Fonctionnelle des Services pour la Vie à Domicile (UFSVD) est devenue le Pôle Accompagnement à Domicile (PAD).
- Dans le cadre du projet de reconstruction d'une partie du site de Belluard, les services (SAVS, SESSAD et SESSAD Projet) déménagent au château d'Allery le temps des travaux. Toutes fois les RDV familles, les visites médicales, activités des services se feront sur le site de Belluard dans les locaux mutualisés avec le Pôle Enseignement et Soins (PES). A la fin des travaux, les services du PAD seront installés avec le PES dans le nouveau bâtiment construit sur le site de Belluard.

3. ACTIVITE

Le SESSAD est ouvert 210 jours par an du lundi au vendredi et suit le rythme scolaire.

3.1. Activité

SESSAD	
Nombre de places autorisées (ou file active)	43
Nombre de personnes accompagnées au 31/12/2023	44
Nombres de journées prévisionnelles	210
Nombres de journées réalisées	210
Liste d'attente du 31/12/2023	2



SESSAD	
Thème d'activité	Total
2.1.1 - Soins somatiques et psychiques	318
2.1.2 - Rééducation et réadaptation fonctionnelle	4283
2.2.1 - Prestations en matière d'autonomie	186
2.3.1 - Accompagnements pour exercer ses droits	922
2.3.1.1 - Accompagnements à l'expression du projet personnalisé	4
2.3.2 - Accompagnements au logement	5
2.3.3 - Accompagnements pour exercer ses rôles sociaux	737
2.3.4 - Accompagnements pour participer à la vie sociale	267
2.3.5 - Accompagnements en matière de ressources et d'autogestion	37
2.4 - Prestations de coordination renforcée pour la cohérence du parcours	27
3.1.2 - Gestion administrative et financière	16
3.1.4 - Qualité et sécurité	10
3.1.5 - Relations avec le territoire	1
3.2.4 - Transports liés au projet individuel	1184
RDV médicaux	24
RDV paramédicaux	67
Total général	8088

3.2. Admissions et sorties

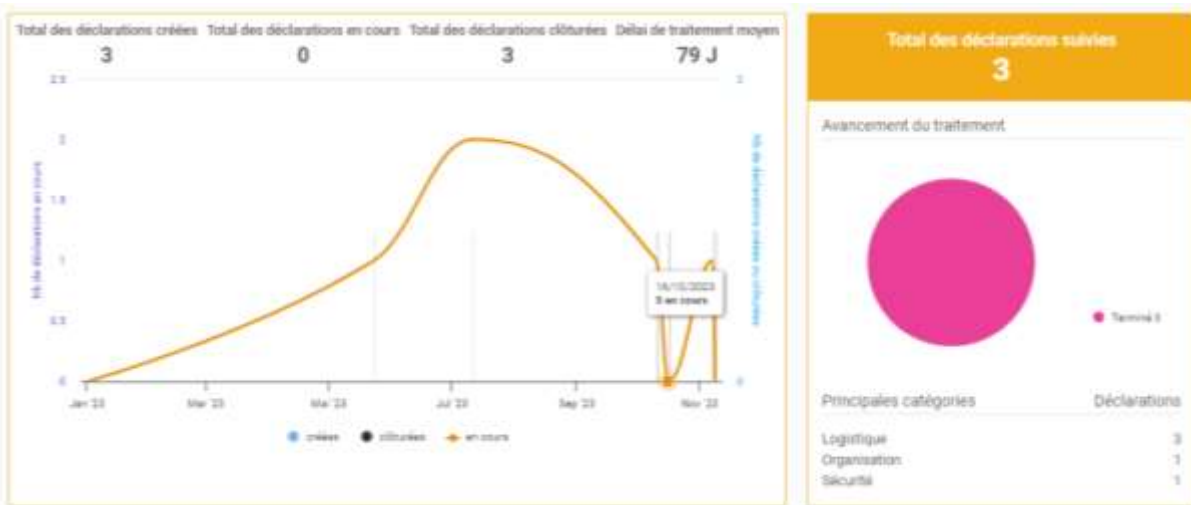
SESSAD	
Nombre d'admissions en 2023	7
Provenance domicile ou milieu ordinaire	7
Provenance établissement de santé	
Provenance établissement médico-social	
Provenance inconnue	
Nombre de sorties en 2023	7
Décès	
Hospitalisation	
Retour à domicile avec ou sans accompagnement par un service médico-social	
Réorientation vers un établissement médico-social	
Motif inconnu	



4. DEMARCHE QUALITE

4.1. Bilan des évènements indésirables et des plaintes et réclamations

Evènements indésirables déclarés en 2023 :



Le signalement des évènements indésirables via le logiciel AGEVAL participe de la démarche d'amélioration continue de la qualité des prestations. L'analyse des causes des incidents et les retours d'expériences permettent la mise en place d'actions correctrices. Ce process de déclaration est encore peu utilisé par les professionnels du SESSAD. Une sensibilisation continue à cette démarche, concourant à la prévention des risques et à l'amélioration de la qualité, permettra d'accroître son utilisation. Le délai de traitement dépend des actions correctrices à entreprendre.



Plaintes et réclamations reçues en 2023 :

S'agissant des plaintes et réclamations émanant des personnes accompagnées et de tierces personnes, le process mis en place n'a pas été mobilisé en 2023. La communication sur ce droit mérite d'être renforcée, tant auprès des personnes accompagnées et de leurs proches, que des professionnels qui peuvent accompagner les personnes dans la formulation de leurs insatisfactions.

4.2. Suivi du plan d'actions d'amélioration de la qualité

Le plan d'action du SESSAD témoigne des actualités et préoccupations du service et du pôle accompagnement à domicile : développement et adaptation de l'offre, évolution des outils au service de l'accompagnement et du pouvoir d'agir des personnes. Il est notamment alimenté par les orientations du projet associatif 2023-2026, les objectifs fixés par le CPOM 2022-2026 et les axes du projet de service 2023-2027 dont le tableau ci-dessus liste les fiches actions qui concernent directement le SESSAD ou le pôle. D'autres axes d'amélioration peuvent être identifiés notamment grâce à l'analyse des évènements indésirables et des réclamations ainsi qu'à l'issue des évaluations.

» Objectif	2023				2024				2025				2026				2027			
	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4	T1	T2	T3	T4
» FA CPOM 1.6 : Rechercher une plus grande personnalisation des prestations et prévenir la chronicisation de l'accompagnement																				
» FA PS PAD 5 : Poursuivre et consolider le suivi de l'activité																				
» FA PS PAD 1 : Soutenir l'autodétermination des usagers																				
» FA PS PAD 4 : Développer et formaliser les partenariats et réseaux																				
» FA PS PAD 3 : Adapter l'offre à la file active et à l'évolution du public																				
» FA PS PAD 2 : Adapter et consolider les modalités d'accompagnement																				
» FA PES 3 : Développer en continu la communication alternative																				



4.3. Démarche d'évaluation

Le SESSAD est engagé dans une démarche d'amélioration continue de la qualité de ses prestations sur la base de l'analyse des événements indésirables et réclamations, d'enquêtes de satisfactions auprès des personnes accompagnées, des familles et des professionnels, mais également grâce à des évaluations périodiques obligatoires.

A ce titre, le SESSAD est amené à mettre en œuvre une évaluation selon le nouveau dispositif instauré en 2019. En effet, sur la base d'un référentiel et de méthodes d'évaluations communs, les ESSMS doivent désormais se faire évaluer tous les 5 ans par un organisme tiers indépendant agréé. Le calendrier prévisionnel établi par l'ARS positionne l'évaluation du SESSAD au 1^{er} semestre 2025. Le service procèdera auparavant à une auto-évaluation.

SESSAD	
Dernière évaluation interne (date du rapport)	2012
Dernière évaluation externe (date du rapport)	Février 2014
Date de l'évaluation HAS (prévisionnelle)	1 ^{er} semestre 2025

5. RESSOURCES HUMAINES

5.1. ETP par établissement ou service

ETABLISSEMENT 1		
Nombre d'ETP en 2023	Budget ETP 15.76	
CDI		15.43
CDD		0.24
Intérim		0
Autres		0
ETP vacants		0.09



5.2. Mouvements du personnel

6. ETABLISSEMENT 1	
Nombre d'embauches en 2023 (en nb de personne)	
CDI	
CDD	1
Intérim (Nb de pers.étant intervenu au moins 1x dans l'année)	
Nombre de fins de contrats en 2023 (en nb de personne)	
Démission	
Départ en retraite	
Autres motifs de départ	1 fin cdd
Taux global d'absentéisme	8%

L'équipe du SESSAD maintient une stabilité notable avec l'absence de mouvements significatifs de personnel.

Cependant, il est à noter un taux d'absentéisme important, principalement imputable à la maladie. En effet, un salarié a été en absence maladie pendant toute l'année 2023, tandis que trois autres ont cumulé plus d'un mois d'absence pour des raisons de santé.

6.1. Développement des compétences

7. ETABLISSEMENT 1	
Formations individuelles – Nb d'actions	2
Formations individuelles – Nb de salariés formés	2
Formations collectives – Nb d'actions	16
Formations collectives – Nb de salariés formés	18
Nombre total d'heures de formation	511
Nombre de stagiaires accueillis	0

En 2023, les équipes ont pu poursuivre le développement de leur compétences professionnelles à travers un grand nombre de formations, en moyenne ça représente 25h/personne.



Les thèmes proposés sont assez diversifiés : Accompagner les personnes handicapées vieillissantes, Conduite automobile et situation de handicap ; Le concept de la bienveillance en ESMS, Paralyse Cérébrale, Particularités sensorielles, Rééducation logico-mathématiques 2ème année , Vineland II module 1 et module 2, Mettre en œuvre une approche générale de la CAA , Nouveaux médias : accompagner les jeunes dans leurs pratiques numériques : réseaux sociaux, jeux vidéos, sites, portable..., Le positionnement au fauteuil de l'enfant à l'adulte : aspects cliniques et techniques, Prévention du suicide : module évaluation du potentiel suicidaire et orientation, sensibilisation TSA et les comportements défis et leurs déterminants

Evaluation de l'aptitude à la conduite et adaptation du véhicule, Adapter les pratiques de management des cadres, Formation à l'utilisation du logiciel dossier unique informatisé IMAGO, Journée sécurité, SST Initial.

8. CONCLUSION

Les perspectives pour l'année 2024 :

- Outils et modalités de travail
 - Poursuivre et stabiliser le paramétrage/l'utilisation de nouvelles fonctionnalités du logiciel IMAGO
 - Au regard de l'activité du service et de la nomenclature SERAFIN
 - Pour faciliter le fonctionnement de ESMS BELLUARD dans le contexte de travaux de reconstruction induisant une dispersion des équipes des deux pôles sur le site de Belluard et au Château d'Alléry.
 - Accompagner la montée en compétences des professionnels dans la maîtrise de l'outil IMAGO
 - Accompagner les professionnels pour une meilleure prise en compte de l'autodétermination dans l'accompagnement.
 - Suite à la formation VINELAND : développer l'utilisation de l'outil pour affiner l'évaluation des personnes accompagnées et aider à la construction de leur projet.
 - Engagement d'une réflexion sur des modalités de rééducation sous forme de stage intensif.

- Mise en œuvre des fiches actions du projet de service et du CPOM.